

TERMES DE REFERENCE MISSION D’EVALUATION DES INTERVENTIONS EN EDUCATION INCLUSIVE DE HI

TITRE DES INTERVENTIONS : « BEA-ZO « Droit à l’Education pour tous » et « Towards an universal access of vulnerable girls and boys to a quality primary education ».

PAYS : Madagascar

AUTEUR(S) DES TDR :

DATE DE REDACTION : 27/06/2019

CADRE DE LA MISSION

Contexte générale

La situation présentée succinctement ci-dessous est :

- D’une part celle de l’éducation dans le pays, avec un éclairage spécifique sur l’enseignement élémentaire,
- Et d’autre part celle de la scolarisation des groupes vulnérables, plus particulièrement les enfants, garçons et filles, handicapés et/ou à besoins éducatifs particuliers, qui rencontrent des difficultés en matière d’accès et de maintien à l’école.

Les informations fournies ici sont tirées des documents produits par le Ministère de l’Education Nationale, MEN, (voir liste complète en annexe), ou des rapports publiés par d’autres acteurs du secteur de l’éducation, nationaux ou internationaux, et notamment par Humanité & Inclusion. Ces informations ont été, pour l’essentiel, corroborées lors des visites d’écoles et des entretiens avec les principaux interlocuteurs et interlocutrices à Antananarivo, Antsinanana, Boeny, et Diana –sites d’intervention d’HI-.

Les constats¹ :

Scolarisation des filles : Les filles sont proportionnellement aussi nombreuses que les garçons à être inscrites en CP1, et les pourcentages d’abandons des filles sont globalement moins élevés que ceux des garçons pour l’ensemble du cycle². De même, les filles redoublent moins³. Ainsi, le taux de survie des filles sur le cycle primaire est supérieur à celui des garçons et leur réussite au CEPE et au concours d’entrée en 6^{ème} est significativement plus élevée.

¹ Les chiffres présentés ont été collectés, selon la rubrique et les sources, entre 2013 et 2017, pour les plus récents. Ils sont arrondis à la valeur supérieure.

² Etude sur l’accès, la réussite des apprentissages et le maintien à l’école des filles vulnérables, en particulier les filles handicapées, au niveau primaire, Cabinet Miara-Mita, 08/2018, page 58.

³ Ibid page 69.

Cependant, les conditions socio-économiques des familles, ainsi que l'offre de scolarisation encore qualitativement faible, expliquent le décrochage scolaire de nombreux enfants. L'environnement scolaire reste en effet peu favorable à une scolarisation régulière et aboutie :

- Le mobilier scolaire est déficitaire, ce qui oblige les enfants à se serrer parfois à 4 ou 5 sur des tables-bancs destinés à 2 ou 3.
- Les écoles n'ont pas de cantine et les latrines sont souvent peu fonctionnelles, ce qui a un impact notamment sur la scolarisation des filles à partir de certains âges.
- Peu d'écoles ont l'électricité et un point d'eau.
- L'accessibilité des locaux est quasi-inexistante.
- Les élèves n'ont pas leurs propres manuels scolaires et ceux mis à disposition par l'école sont en nombre insuffisant (parfois 1 livre pour 4 ou 5 élèves) et en mauvais état.
- Il n'existe pas, sauf exceptions, de visite médicale scolaire : il est cependant à noter que la réalisation de ces visites médicales a un impact sur la scolarisation de l'élève puisqu'elle va permettre d'identifier et la déficience (si elle existe) et les besoins spécifiques.

Par ailleurs, et ce n'est pas le moindre des facteurs contribuant au faible niveau de qualité de l'école, les enseignants et enseignantes n'ont pas, dans leur grande majorité, de réelles compétences professionnelles. En effet, le corps enseignant, composé de 82.470 personnes, se partage en 3 catégories : fonctionnaires, contractuels (potentiellement titularisables) et communautaires. La 3^{ème} catégorie, financée par les parents d'élèves, représentait 79% des effectifs en 2014, contre 52% en 2007 (rapport PASEC 2017). Le recours massif aux enseignants et enseignantes communautaires permet une augmentation des effectifs scolarisés mais a entraîné une baisse de la qualité de l'enseignement puisque plus de 90% ne dispose d'aucun diplôme professionnel (rapport PASEC 2017). Les membres du corps enseignant ont dû s'adapter, depuis 1995, à plusieurs réformes pédagogiques préconisant tour à tour différentes approches (Pédagogie Par Objectifs, Approche Par Compétences, Approche Par Situations) dont l'appropriation reste souvent lacunaire.

De fait, on observe les résultats suivants :

- Taux d'alphabétisation de la population : 65%⁴
- Taux d'accès à l'éducation : 27%⁵ avec un taux d'accès équivalent pour les filles et les garçons. Plus d'un million d'enfants seraient ainsi hors système éducatif.
- Taux net de scolarisation dans le primaire : 74% en 2013, contre 83% en 2005 (rapport PASEC 2017)
- Taux d'abandon en primaire : 17% en 2013 dont 16.2% pour les filles contre 16.6% pour les garçons (rapport PASEC 2017)
- Taux d'enfants jamais scolarisés : 18% (2012)

⁴ www.populationdata.net/pays/madagascar/

⁵ IDH 2018, PNUD

- Taux d'achèvement d'une cohorte au primaire : 69% selon le rapport PASEC 2017 dont 53.6% de ces taux sont en faveur des filles, un enfant sur 3 selon l'Unicef 2018.
- 8 élèves sur 10 en fin de scolarité primaire ne disposent pas des compétences suffisantes en lecture et en mathématiques en français (rapport PASEC 2017).
- Moyenne d'élèves par enseignant ou enseignante : 41 (mais les effectifs de 70 sont fréquents).

Une analyse de la rétention scolaire réalisée à partir des statistiques produites par le MEN sur la période 2005-2016 révèle que sur une population d'environ 962 000 élèves inscrits en CP1 en 2005, 38% achevaient le CM2 en 2009, 28% obtenaient le BEPC en 2013, et 3% le Baccalauréat⁶ en 2016.

Législation, dispositifs et programmes de l'Etat en matière d'éducation

- 2,1% du PIB est consacré à l'éducation et 18% du budget de l'Etat (les budgets alloués par l'Etat aux services techniques déconcentrés de l'éducation sont très faibles).
- Trois principaux documents juridiques encadrent la mise en œuvre de l'éducation à Madagascar, dans ses aspects généraux ou relatifs à des catégories particulières : la loi d'orientation de l'éducation de 2004, révisée en 2008, l'arrêté n° 23144/2004 portant application des droits des personnes handicapées dans le domaine éducatif, et le décret de 2009 sur l'éducation inclusive.
- La ratification de l'Etat malagasy de la convention internationale relatif aux droits des personnes handicapées au mois de décembre 2014, ainsi que l'adoption du plan national d'inclusion de handicap en mars 2015
- L'Etat déploie sa mission d'éducation primaire au travers de 22 directions régionales, 114 circonscriptions scolaires et 1 591 zones d'activités pédagogiques. En 2016-2017, 4 068 304 élèves étaient scolarisés dans 25 118 écoles publiques⁷.
- La Convention Nationale pour l'Education de 2014 a dessiné 5 axes d'intervention : révision des programmes, amélioration de la qualité de l'éducation, attention à l'accessibilité et à l'inclusion, meilleure gouvernance, revalorisation du statut de l'enseignant.
- Pour concrétiser ces ambitions un Plan Sectoriel de l'Education 2018-2022 a été élaboré, validé en 2017, des actions structurantes ont été lancées avec l'appui des bailleurs concernant notamment la formation des enseignants et la révision des curriculums, une revue a eu lieu en juillet 2019.
- En 2014 le MEN a initié une stratégie visant à mettre en œuvre un Programme d'insertion/réinsertion et rétention scolaire des enfants/jeunes déscolarisés en développant le Cours de Remise à Niveau (CRAN). Environ 20 %⁸ ont bénéficié du CRAN et sont réinsérés dans les écoles ordinaires chaque année.
- Et enfin, à la lecture de la Loi de finance rectificative 2019, le budget consacré à l'éducation inclusive a été ramené à zéro.

⁶ G. Ceralli, estimation personnelle

⁷ Statistiques MEN 2016-2017

⁸ Source Document CRAN, 2015-2016, DEPA-MEN.

Scolarisation des enfants handicapés : Du fait de toutes les raisons présentées dans le paragraphe « constats » ci-dessus, et parce que sévissent encore de forts préjugés et une forte discrimination à l'encontre des personnes handicapées, le pourcentage d'enfants handicapés scolarisés reste très faible, environ 2,2%⁹, toutes déficiences confondues¹⁰. Une politique d'éducation inclusive prenant résolument en compte cette catégorie d'enfants doit être mise en œuvre.

Contexte de la mission

Humanité & Inclusion dispose d'une politique institutionnelle de Planification, Suivi et Evaluation (PSE) construite autour d'un référentiel qualité. Il est ainsi prévu deux évaluations (une évaluation intermédiaire et une évaluation finale) pour tout projet ayant une durée de 3 ans et plus. Le projet « Beazo : BEA-ZO « Droit à l'Education pour tous » a une durée de 42 mois doit se soumettre cette exigence.

De même, cet exercice répond aux exigences des bailleurs de fonds que sont l'AFD et l'EAC qui souhaitent s'assurer de la bonne mise en œuvre des actions. Un consultant recruté par le projet a effectué une mission d'évaluation mi-parcours en mai 2018. Le rapport produit à l'issue de cette mission a permis de poser des recommandations quant à la mise en place d'une double innovation qui vise à adresser de façon simultanée l'ensemble des obstacles à la scolarisation des filles et des garçons vulnérables en permettant a) une prise en charge intégrée de ces filles et ces garçons vulnérables en créant une synergie entre les acteurs autour de l'école (santé, éducation, communauté) pour améliorer la mise en œuvre via b) la création de dispositifs passerelles proposant une offre éducative personnalisée.

La présente mission devrait donc permettre d'analyser les résultats obtenus à la fin du projet en mesurant, une fois encore, dans sa globalité, certains aspects du dispositif innovant que sont les classes inclusives, les classes intégrées, les classes intégrées passerelles ainsi que les cours d'alphabétisation inclusifs: la méthodologie de mise en œuvre, l'accompagnement, et les outils développés dans ce cadre.

BREVE PRESENTATION DES PROJETS

Mis en place, respectivement, avec le bailleur AFD en décembre 2015 (Analanjirifo et Diana) et avec le bailleur EAC en septembre 2016 (2 régions AFD + Boeny et Atsinanana), les projets ont pour vocation de mettre en place des actions innovantes permettant de scolariser et rescolariser, et de maintenir à l'école primaire des filles et des garçons vulnérables dont les filles et les garçons handicapés. Pour concrétiser le concept d'éducation inclusive, deux démarches ont été proposées :

⁹ Fiche Primaire d'Enquête (FPE), DPE-MEN, Année scolaire 2015 – 2016.

¹⁰ Toutefois l'étude de 2011 sur « l'exclusion scolaire et les moyens d'inclusion au cycle primaire à Madagascar » sous la conduite de Rohen d'Aiglepierre montre que sur 149 enfants handicapés identifiés dans 15 communes du pays, 71 étaient scolarisés, soit 47%. Mais on peut s'interroger sur ce chiffre de 149 enfants dans 15 communes, qui semble sous-estimé. On touche ici aux limites de la collecte de données à Madagascar...



1. Une prise en charge multisectorielle de ces filles et ces garçons vulnérables via une synergie entre les acteurs autour de l'école (santé, éducation, communauté) ;
2. La création de dispositifs passerelles proposant une offre éducative personnalisée testé, développé, documenté et évalué :
 - **Les Classes Inclusives (CI)** qui permettent aux élèves handicapés et non d'étudier ensemble dans le même lieu mais à un rythme différent et avec des objectifs personnalisés.
 - Les **Classes Intégrées** qui sont des classes spécialisées au sein d'une école ordinaire ayant un effectif moindre et qui permettent aux élèves ayant une déficience intellectuelle de suivre une scolarité adaptée.
 - Les **classes intégrées passerelles** pour les élèves Non-Voyants (CIP-NV) et Non-Entendants (CIP -NE) vers les classes inclusives proposent, aux filles et aux garçons avec une déficience sensorielle, l'apprentissage d'un mode de communication (braille, langue des signes) pendant 2 ans (ou plus si nécessaire) en petit groupe au sein de l'école. Après ces deux années, ces élèves rejoignent les classes ordinaires pour apprendre aux côtés de leurs camarades non handicapés et le fonctionnement suivi est celui de la classe inclusive.
 - Les **cours d'alphabétisation inclusifs** permettent à toutes les jeunes filles et garçons de travailler dans la même classe mais avec des objectifs et des modes d'apprentissages personnalisés.

Sur le plan méthodologique, les approches et actions suivantes ont été privilégiées (cf annexe 1) :

- la mobilisation de la communauté et plus particulièrement la communauté scolaire (FRAM et FEFFI) pour la scolarisation ou rescolarisation des filles et des garçons à l'école ainsi que leur maintien ;
- le renforcement de capacités des personnels pédagogiques à tous les niveaux et la mise en place de modules de formation destinés aux futurs enseignants et enseignantes (en formation initiale) et aux enseignants et enseignantes dans les écoles (formation continue) pour favoriser l'accès et le maintien en classes ordinaires des filles et des garçons vulnérables ;
- l'accompagnement à l'ouverture de classes intégrées passerelles pour enfants avec une déficience sensorielle avérée ayant besoins d'un apprentissage de proximité leur permettant de répondre à leurs besoins spéciaux. Dans ce cadre un effort important a été porté sur la formation et le suivi des enseignants et enseignantes de ces classes grâce aux écoles spécialisées qui sont les pôles ressources.
- La mise en place de cours de remise à niveau pour permettre à ces groupes non scolarisés ou déscolarisés d'acquérir des connaissances de base en amont de leur inscription à l'école.
- L'organisation d'ateliers de concertation multisectorielle avec le MEN et les autres acteurs (ONG, association, autres ministères) visant à l'appuyer dans sa mise en œuvre des stratégies et plans d'actions d'éducation inclusive.

Les bénéficiaires de ces projets sont :



- Les filles et garçons vulnérables, non scolarisés ou déscolarisés de l'école dont les enfants handicapés.
- Les enseignants et enseignantes des 104 écoles d'intervention.
- Les comités FRAM et FEFFI.
- Les pôles ressources (enseignants des écoles spécialisées).

La zone d'intervention du projet :

La stratégie d'intervention géographique adoptée a permis de travailler dans 11 Circonscription Scolaires de 4 régions de Madagascar et plus précisément 31 ZAP, dont 4 ZAP totalement couvertes par les projets.

OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION ET PUBLIC VISE

Objectifs de l'évaluation

Cette évaluation devrait permettre d'analyser les résultats obtenus à la fin des deux projets et par rapport aux objectifs initiaux.

Elle devra alors permettre de comparer les objectifs de départ des projets aux résultats effectivement obtenus au terme de sa clôture tout en intégrant dans son étude les constats relevés lors de l'évaluation qui avait été menés à mi-parcours mais aussi des constats qui peuvent être apportés par l'évaluateur même.

Périmètre de l'évaluation

Cette évaluation se fera sur les quatre régions d'intervention du projet: Diana, Boeny, Atsinanana et Analanjirofo.

Destinataires de l'évaluation

De façon plus générale, cette évaluation devra permettre à l'ensemble des parties prenantes, concernées par ce projet, de bénéficier d'un regard critique et objectif sur les résultats qu'il a permis d'atteindre et de bénéficier de recommandations qui permettront d'améliorer le travail de potentiel futurs projets dans le domaine.

ATTENTES ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation finale devra répondre aux objectifs suivants (cette liste n'étant pas exhaustive) :

Pertinence

Face à la problématique de l'éducation de tous les enfants vulnérables à Madagascar, la réponse proposée par le projet et l'orientation stratégiques ont-elles été pertinentes ? Les

activités mises en œuvre sur le terrain étaient-elles bien adaptées à la réalité de la situation au niveau local (dans les CISCO concernées) et au niveau national? Les interventions du projet étaient-elles adaptées en fonction de l'évolution du contexte et favorisaient-elles des résultats sur le long terme ? Est-ce que différents acteurs, à différents niveaux, se sont appropriés le processus et le projet en général ?

Efficacité

Par rapport aux différents objectifs initiaux du projet, quels ont été les principaux résultats obtenus? Sont-ils conformes à ceux escomptés au démarrage et à mi-parcours ?

La dynamique constatée à la fin du projet paraît-elle suffisamment solide pour que soit consolidée les acquis par la suite ? Qu'est-ce qui aurait pu être amélioré, renforcé ? Quelles seraient les conditions d'efficacité pour pouvoir déployer, en partie ou nationalement, le processus ?

Viabilité / Interdépendance

Quel est, à la fin du projet, le niveau constaté d'implication et d'appropriation des différentes populations cible ? L'ensemble des partenaires, les services du MEN (centrales et locales) et les FRAM/FEFFI, ont-elles bien été associées au projet ? Seront-elles en capacités de de perpétuer la dynamique d'inclusion après la clôture du projet? Par exemple, les enseignants et enseignantes seront en capacités de continuer à mettre en œuvre des activités pédagogiques permettant la scolarisation de toutes et tous ? Les outils créés permettront-ils au MEN de mettre en place de telles actions dans d'autres régions ? Si non, quels seront les besoins additionnels ? Quel est le niveau d'appropriation du projet par le MEN et les communautés ?

Impact

Quel est l'impact global du projet constaté au niveau des communautés scolaires mais aussi par catégorie d'acteurs ? Au niveau des formations du personnel pédagogique (connaissance des personnels, dotation des matériels, travaux réalisés) ? Au niveau des enfants vulnérables (les filles, les garçons, les enfants handicapés) de leurs résultats d'apprentissage et de leur inclusion sociale ? Quels sont les effets positifs et négatifs (indésirables, non prévus/ involontaires) du projet ?

Par thématiques :

- Les actions de sensibilisation ont-elles été efficaces ?
- Quel est la plus-value et l'impact des microprojets et des activités parascolaires ?
- Comment le genre a-t-il été pris en compte ? Quel impact ? Qu'est-ce qui aurait pu être amélioré ?
- En termes de plaidoyer, est-ce que les activités ont été efficaces ? Qu'est-ce qui aurait pu être amélioré ?

- les actions de formations ont-elles permis aux enseignants de développer de nouvelles compétences pour enseigner à des élèves à besoin spécifiques, ont-elles permis aux autorités compétentes de piloter les dispositifs passerelles ?
- Le dispositif innovant proposé que sont les classes inclusives, les classes intégrées, les classes intégrées passerelles ainsi que les cours de remises à niveau (CRAN) est-il adapté au contexte et permet-il de répondre aux besoins du groupe d'élèves bénéficiaires des projets?
- est-ce que, dans son processus, le projet a-t-il vraiment pu toucher les familles les plus vulnérables ? Est-ce que le processus pour identifier et toucher les populations les plus vulnérables est viable et pertinent ?

L'évaluation mettra en relief les forces et faiblesses du projet relatives aux différents points énumérés ci-dessus, et soulignera les principaux enseignements que l'on peut en retirer.

PREFERENCES METHODOLOGIQUES

Le consultant ou la consultante proposera dans son offre une méthodologie qui doit inclure les éléments suivants : analyse de la documentation, entretiens individuels et collectifs avec les différentes parties prenantes, missions terrain, facilitation de séances d'auto-évaluation au sein des différents groupes de bénéficiaires, et avec les différents partenaires de mise en œuvre, ateliers de restitution et de validation, rédaction de rapports provisoire et final.

La proposition devra comporter un échantillonnage des personnes à interviewer.

Les acteurs pouvant contribuer à l'évaluation :

- HI : l'équipe projet au niveau de Antananarivo et sur les régions d'intervention, l'unité technique,
- Institutions : le MEN, les Directions Régionales de l'Education National (DREN), les Circonscriptions Scolaires, les Directeurs et Directrices des écoles primaires publiques et les enseignants et enseignantes.
- Société civile : les comités FRAM/FEFFI, la CONAMEPT
- Les familles et leurs enfants

Documents clés

- Documents de projets.
- Modules de formation (initiale et continue).
- Outils (microprojet, CRAN, Visite médicale scolaire)
- Rapports divers des projets
- Bases de données
- Rapports des différentes études et autres outils créés lors de la mise en œuvre du projet

CALENDRIER

L'évaluation devra démarrer la dernière semaine de août et durera environ 40 jours (tout compris, soit jusqu'à la restitution finale).

L'évaluateur ou l'évaluatrice sera tenue de démarrer son travail d'évaluation par une réunion de cadrage en présence de l'ensemble des membres du Comité Technique (coordonnateur opérationnel, cheffe de projet, coordonnateur technique et responsable logistique) de cette évaluation. D'autre part, il ou elle sera en contact permanent avec la Cheffe de projet et sera tenue, au minimum, de faire un point avec elle au milieu de la phase de terrain et à la fin. .

PRODUCTIONS ET RESTITUTIONS ATTENDUES

Produits livrables

Sont attendus, à l'issue de cette mission d'évaluation :

- Un Rapport d'évaluation avec des recommandations, en format Word,
- Un résumé exécutif de maximum 15 pages
- Restitutions, incluant une courte présentation power point, sera réalisé lors de l'atelier final en concertation avec les institutions partenaires.

A l'issue de cette mission, le ou la consultante assurera une restitution verbale aux membres du Comité Technique afin que ce ou cette dernière puissent échanger avec les membres du Comité Technique sur la mission et sur ses premières impressions/recommandations.

BUDGET DISPONIBLE POUR L'ÉVALUATION

Le budget maximum disponible pour cette évaluation est de 15 000€.

Cette enveloppe devra couvrir l'intégralité des frais engagés par le consultant ou la consultante pour mener à bien sa mission

COMPETENCES REQUISES POUR MENER LA MISSION

L'expert ou experte devra présenter le profil et les compétences suivants :

Connaissance du contexte

Expertise en évaluation

Expertise en éducation inclusive

Expertise en pédagogie

Expertise dans le domaine de la collaboration avec les institutions publiques de pays en voie de développement

Connaissances dans le domaine de la scolarisation des élèves avec une déficience

Connaissance de l'organisation est un plus.



Connaissance de l'approche genre.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les consultants et consultant·es invité·es à soumissionner devront fournir un dossier complet à l'adresse email: « offre@madagascar.hi.org » en précisant en objet « Madagascar/évaluation BEAZO » :

Ce dossier devra être composé d'une

Proposition technique incluant :

- La compréhension des termes de référence
- L'approche technique développée et la méthodologie détaillée
- La constitution de l'équipe, la répartition des responsabilités entre ses membres, les CV proposés et la disponibilité des membres
- Le calendrier prévisionnel de la mission ainsi qu'une estimation des charges hommes/jour
- Les références de 2 travaux similaires antérieurs
- Une déclaration sur l'honneur attestant de l'absence de conflit d'intérêt

Et d'une proposition financière incluant :

- Le budget total en TTC intégrant la répartition budgétaire (honoraires, frais de vie, transports, etc.).

Date finale de réception des dossiers de candidature : le 09/09/2019, à 23h00 heure.



ANNEXES

Les politiques de HI

1. [Description de la mission, du champ d'action, des principes d'intervention et de la charte](#)
2. [Référentiel qualité : Politique de Planification, Suivi et Évaluation des projets](#)
3. [Politique de HI en matière de Protection des bénéficiaires contre les actes d'exploitation et de violence sexuelle](#)
4. [Politique de HI en matière de protection de l'enfance](#)
5. [Politique de HI de lutte contre les fraudes et la corruption](#)
6. [Politique de HI relative à l'égalité entre les sexes](#)
7. [Code de conduite : Prévention des abus et protection des personnes](#)